

Succursale du Québec
Confidentiel

RAPPORT D'INSPECTION MULTIRISK

Assuré:

Situation du risque: 115 BD HENRI BOURASSA E
MONTREAL, QUÉBEC
H3L 1B6

Personne contactee: Occupants
Numéro de téléphone:

No de référence: 20035947

Représentant du GTA: G. Lodico
Date de la visite: 1996.02.19

Nous tenons à l'excellence

EXEMPLE

Nota: Le présent relevé a pour objet de donner, sur l'assuré et le risque désignés ci-après, les renseignements nécessaires à la tarification et à l'appréciation du risque. Seule la personne qui a fait la demande recevra un exemplaire du document et le GTA prie que l'on en respecte le caractère confidentiel. Le rapport ne garantit pas le respect des normes applicables ni des codes, ordonnances ou prescriptions de l'État ou de l'autorité municipale. Notre représentant n'a pas fait l'essai du matériel de lutte contre le vol ou l'incendie lors de la visite ni assisté à un tel essai.

Les rapports du GTA tiennent compte des normes de prévention généralement reconnues, en vigueur au moment de la prestation des services. Ils découlent de la visite de l'établissement et/ou des renseignements et autres données fournis par le client ou pour le compte de celui-ci et ne prétendent nullement dresser la liste de tous les dangers. Les changements ou modifications conseillés dans les rapports visent à améliorer la protection et la prévention des sinistres mais le GTA ne se charge pas d'organiser et de contrôler les mesures de sécurité. Le Groupement technique des assureurs inc. décline toute responsabilité pour tout sinistre ou dommage direct ou indirect, quelle qu'en soit la cause ou la raison, subi après que les services aient été rendus.

M U L T I R I S K - R E L E V É D E B A S E I N C E N D I E,
R. C. E T V O L

AFFECTATION

Assuré : Propriétaire foncier
En affaires depuis : indéterminé
Lieux en bon état : Oui
Assuré intéressé à la prévention des sinistres : L'intérêt de l'assuré face à la prévention des sinistres n'a pas pu être déterminé.
Sinistres au cours des trois dernières années : Non disponible

Description de l'affectation

Risque occupé comme suit: au 1er étage un local vacant à louer (ancien magasin de dollars), agence de voyage, dépanneur sans cuisson, restaurant licencié avec friture, salon de coiffure sans bronzage, cordonnerie avec 1 gallon de colle combustible (sûr), magasin de chaussures, fleuriste avec coupe de fleurs.

Au 2e étage il y a 16 unités de 1 1/2 louées meublées au mois. Classe de locataires à faible revenu. Alarme incendie non appropriée. Bon état d'entretien des lieux. Le bâtiment est en bonne condition.

Autres catégories d'occupants

Aucune

Lacunes principales

Système fixe du restaurant désuet, extincteurs portatifs non appropriés.

Il est recommandé que le risque soit réinspecté dans 1 an(s).

BATIMENT

Code de construction : 5
Année de construction - 1950 (approx.)
Hauteur - Nbre d'étages (excluant le sous-sol) - 2 + 1
Rajout : Non
Rénovations : Quelques rénovations
État du bâtiment : Bon
Sup. du rez-de-chaussée : 502 m ca.
Sup. totale (incluant le sous-sol) : 1506 m ca.

CONSTRUCTION DES MURS

100% Maçonnerie - Brique/blocs de béton

CONSTRUCTION DES PLANCHERS (excluant le sous-sol)

100% Béton

CONSTRUCTION DU TOIT

100% - Béton
- Matériau de couverture : Goudron et gravier
- Couverture refaite, année de réfection indéterminée.

REVETEMENT INTÉRIEUR

MURS : - 100% incombustible

PLAFONDS : - 100% incombustible

SOUS-SOL

Nombre de niveaux : 1
Superficie totale : 502 m ca.
Aménagé : 0 % Non aménagé : 100%

COMMUNICATIONS VERTICALES

* Escaliers : Cage(s) non résistant au feu

MEZZANINE: Aucune

BATIMENTS ANNEXES: Aucun

INSTALLATION DE CHAUFFAGE

A eau chaude/à la vapeur: 100% - Fuel
- Probablement refaite; information non disponible.
- Installation : Sûre

Appareils de chauffage : enfermés dans une salle de chauffage distincte

Aucun stockage de matières combustibles dans la salle de chauffage

Alimentation en combustible/Réservoirs

Alimentation en combustible : Réservoir de fuel

Capacité du réservoir (litres) : 2000

Situation du réservoir de fuel : A l'intérieur

Cheminées :

- Maçonnerie : conforme aux normes

INSTALLATION ÉLECTRIQUE

État : Bon; installation sûre
Type de câbles et de fils : gaines souples, armature non métallique
Protection contre les surintensités : Disjoncteurs, Fusibles ordinaires
Installation électrique : Probablement refaite; information non disponible.

INSTALLATION DE PLOMBERIE

État : Bon.
Tuyauterie : Cuivre, Acier, Plastique
Installation de plomberie : Probablement refaite; information non disponible.

RISQUE DE VOISINAGE pour le bâtiment
(dans un rayon de 15m du risque):

ARRIÈRE: AUTRE BÂTIMENT
Construction : Combustible.
Classement : Moyen
Affectation : Habitations.
Distance : 0 m. Hauteur : 2 étage(s).
Protection : Mur orbe en maçonnerie

AVANT: ESPACE DÉGAGÉ

GAUCHE: ESPACE DÉGAGÉ

DROITE: ESPACE DÉGAGÉ

PROTECTION PUBLIQUE

Cote de protection du S.I.A.I. : 2
Poste de pompiers intervenant : Montréal
Genre de pompiers : Professionnels
Distance au poste de pompiers : Inférieure à 2,5 km
Accès par : routes pavées praticables toute l'année.

Le bâtiment est facilement accessible aux pompiers.
Il y a deux poteaux à moins de 155 m (prot. conf. aux normes).

PROTECTION PRIVÉE

Extincteurs portatifs non conformes aux normes

Installation de détection/d'alarme incendie : Sonneries sur place -
Protection complète - Chaleur et fumée
Inst. de prot. des cuisines - Restaurant : Annexe jointe
Extincteurs automatiques : Non

EXEMPLE

M U L T I R I S K - R E S P O N S A B I L I T É C I V I L E

RESNSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ÉTABLISSEMENT

Zone : commerciale
 Assuré : propriétaire foncier
 Superficie accessible au public : 100 %
 Fréquentation par le public : Légère
 Chiffre d'affaires : indéterminé

RESPONSABILITÉ CIVILE DU FAIT DES LIEUX

ÉLÉMENTS	SATISFAISANTS
Escaliers, rampes, mains courantes	oui
Recouvrements et revêtements de sol	oui
Murs et plafonds	oui
Éclairage intérieur	oui
Éclairage extérieur	oui
Éclairage de secours	oui
Entretien de l'intérieur	oui
Entretien de l'extérieur	oui
Toilettes	oui
Trottoirs, cours, terrains de stationnement	oui
Déneigement et déglacement	oui
Enseignes et auvents	oui
Éléments sur le toit	oui
Antennes paraboliques S.O.
Autres saillies S.O.
SORTIES DE SECOURS	... NON
INSTALLATIONS D'ALARME INCENDIE	... NON
Escaliers de secours	oui

Précisions sur les éléments non satisfaisants:

Voir recommandation

Appareils de levage en service : aucun

M U L T I R I S K - V O L

VOISINAGE

Zone surtout commerciale
 Zone stable
 Fréquence des vols dans le voisinage : Faible

NATURE DES ACTIVITÉS

Description : Propriétaire foncier
 Heures d'ouverture : ---
 Risque de cambriolage de vitrines : faible
 Coffre-fort : Aucun

PROTECTION

ÉLÉMENTS	SATISFAISANTS
Éclairage extérieur	oui
Éclairage intérieur	oui
Risque entièrement clôturé S.O.
Accessibilité au toit	oui
Protection des marchandises à l'extérieur S.O.
Protection des marchandises intéressantes S.O.
Patrouilles de polices	oui
Locaux à l'int d'un centre commercial S.O.
Fermeture des barrières la nuit S.O.
Installation d'alarme antivol : aucune	

Cette partie du rapport est uniquement conçue pour donner un aperçu sommaire de la protection contre le vol. Pour des renseignements complets, demander une annexe Vol-Formule détaillée

MULTIRISK - TOUS RISQUES

Zone Tremblements de terre : 2 Tremblements de terre antérieurs : Non

INONDATION

Étendue ou cours d'eau à proximité : Sans objet
 Risque situé dans une zone inondable : Non
 Inondations antérieures : Non
 Signes de dégâts dûs à l'eau : Non

DÉGATS DES EAUX

Installation de plomberie : Cuivre, Acier, Plastique

	Éléments	
Signes de corrosion	...	non
Bâtiment muni d'extincteurs automatiques	...	non
Marchandises vulnérables à l'eau	...	non
Fenêtres/lanterneaux fermés hermétiquement	oui
Risque de domm. par le mat. de cond. de l'air S.O.
Matériaux de couverture appropriés	oui
Réservoirs/appareils - inter./toit	...	non
Prot. et vérif. des rés./inst. appropriées S.O.

Date des dernières réparations du toit : indéterminée
 Moyens de protection contre les dégâts d'eau : Étagères / rayonnages

REFOULEMENT DES ÉGOUTS

Refolement antérieur des égouts : n'a pu être déterminé
 Dispositifs de protection en place : n'a pu être déterminé

VÉRIFICATION-RENS. SUR INONDATION, DÉGATS D'EAU, REFOULEMENT DES ÉGOUTS

Renseignements sur les antécédents sinistres confirmés par: Occupants
 Nbre d'années de service : 0

GARANTIES ANNEXES

PROTECTION CONTRE LA Foudre	...	NON
Risque situé à moins de 5km d'un aéroport	...	non
Risque situé sous un couloir aérien	...	non
Enseignes / saillies sur le toit	...	non
COURS CLÔTURÉES	...	NON
Barrière(s) verrouillée(s)	S.O.
Extérieur du bâtiment ou cours éclairés	oui
Zone exposée à des vents violents / la grêle	...	non
Vandalisme ou d'actes malveillants	...	non
Vandalisme dans le voisinage	...	non
Risque protégé contre le choc de véhicules	oui
Précisions sur l'éclairage			
Toutes les façades			
Précisions sur les risques de choc :			
Risque élevé dû à la ruelle sur le côté gauche.			

EXEMPLE

MULTIRISK - PROTECTION DES CUISINES

GENRE D'ÉTABLISSEMENT

Description : restaurant
Établissement Compotant : salle à manger
Laps de temps à la présente situation : un temps indéterminé
Assuré en affaires depuis : un temps qui n'a pu être déterminé lors de la visite.

Permis d'alcool : Sans objet
Nbre de places selon le permis : 0

CUISINE

- * Revêtement des murs : Céramique
- * Revêtement des plafonds : Gypse
- * Revêtement des planchers : Céramique
- * Revêtement des murs à proximité des appareils de cuisson : Incombustible
- * État de propreté : Bon
- * Mesures prises contre insectes et animaux nuisibles : Aucune

INSTALLATION DE RÉFRIGÉRATION

- * Réfrigérateurs : 1
Installation de réfrigération en bon état : Oui
- * Congélateurs : 1
Installation de réfrigération en bon état : Oui

APPAREILS

- * Cuisinière/Fourneau : 1
 - Alimentation : Gaz naturel
 - Dispositif d'arrêt automatique : Oui
 - Construction des hottes : Acier inoxydable
 - Protection : Aucune
- * Gril électr./Plaque de cuisson : 1
 - Alimentation : Gaz naturel
 - Dispositif d'arrêt automatique : Oui
 - Construction des hottes : Acier inoxydable
 - Protection : Aucune
- * Friteuse : 1
 - Alimentation : Gaz naturel
 - Dispositif d'arrêt automatique : Oui
 - Construction des hottes : Acier inoxydable
 - Protection : Inst. fixe d'extinction

NETTOYAGE DE L'INSTALLATION D'ÉVACUATION

- * Filtre(s) : Semi-mensuelle
Cie de nettoyage : Antiflamme
Élément(s) propre(s) lors de la visite : Oui
- * Hotte(s) : Semi-mensuelle
Cie de nettoyage : Antiflamme
Élément(s) propre(s) lors de la visite : Oui
- * Conduits : Annuelle
Cie de nettoyage : Nettoyeur Professionnel
Élément(s) propre(s) lors de la visite : Oui

INSTALLATIONS FIXED D'EXTINCTION

- * Poudre
Installations homologuées par : Désuet
Commandes manuelle auxiliaire : Oui
Pose approuvée : Non
Certificat émis : Non
Fabricant : Safety first
No de modèle : ARS-10-A

CONTRAT D'ENTRETIEN

- * Contrat d'entretien: Oui
- * Compagnie assurant l'entretien : Multifeu
- * No de téléphone : 528-1580
- * Date de la dernière vérification : 1996.02.01
- * Fréquence des vérifications : Semestrielles

AUTRES MOYENS D'EXTINCTION OU DE PROTECTION

- * Il n'y a aucun extincteur automatique.
- * Extincteurs portatifs (40-B,C) : Non
- * Genre d'extincteurs : À poudre (40-B:C)
- * Hottes avec dispositif d'autonettoyage homologué par les ULC : Non

M U L T I R I S K
R E M A R Q U E S / R E C O M M A N D A T I O N S

Aucune remarque à l'heure actuelle.

RECOMMANDATIONS:

- 96-01 Propriétaire foncier:
Faire inspecter le réseau de détection et avertisseur d'incendie annuellement par un entrepreneur qualifié, conformément à la norme CAN/ULC-5537. (voyant lumineux "trouble" allumé).
- 96-02 Se procurer 2 extincteurs portatifs et les placer dans le corridor commun du 2e étage, de cote 2A 10B,C homologués par les Laboratoires des Assureurs du Canada (ULC) et les placer de façon à ce qu'ils soient visibles et accessibles.
- 96-03 Enlever de l'escalier de secours des logements, le conduit d'évacuation des vapeurs graisseuses du restaurant ainsi que la laveuse et sécheuse. Ne permettre aucun entreposage de stock dans cet escalier.
- 96-04 Munir la boîte de fusibles située au deuxième étage dans l'escalier de secours, d'un couvercle et fixer solidement au mur le fil électrique mal attaché.
- 96-05 Entreposer provisoirement les ordures ménagères dans des contenants en métal muni d'un couvercle.
- 96-06 Afin d'assurer une protection appropriée des occupants du bâtiment, il faut prévoir un plan de mesures d'urgence en cas d'incendie mis au point conjointement avec le service d'incendie de la municipalité. Il faut afficher bien en vue au 2e étage un exemplaire des mesures à prendre en cas d'incendie, ainsi qu'un plan d'évacuation.
- 96-07 Remplacer les ampoules grillées des panneaux de "Sortie".
- 96-08 Rendre l'accès à l'intérieur restreint à l'aide d'une serrure à ouverture électronique installée sur la porte d'entrée principale.
- 96-09 Restaurant la Gaspésienne:
Se procurer un extincteur portatif de cote 40BC homologué par les Laboratoires des Assureurs du Canada (ULC) pour la cuisine.
- 96-10 Remplacer les filtres à grillage de l'installation d'évacuation des vapeurs graisseuses par des filtres à chicane homologués par les Laboratoires des Assureurs du Canada (ULC).
- 96-11 Étendre la protection de l'installation fixe d'extinction aux appareils de cuisson suivants: cuisinière, plaque chauffante.
- 96-12 Remplacer l'installation fixe d'extinction désuète protégeant les appareils de cuisson par une nouvelle installation homologuée selon la norme ULC/ORD-C1254.6-1995.